

FOCUS

SUR 2018



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

**Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants**

Préavis 01/2019
RAPPORT DE GESTION
ET DES FINANCES 2018

Réseau d'Accueil des Toblerones

(Ci-après RAT)

Préavis 01 / 2019

du Comité de Direction à l'attention des déléguées et délégués du Conseil Intercommunal relatif au
RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2018.


Contact :

Réseau d'Accueil des Toblerones

Route de Cité-Ouest 2,

CH-1196 Gland

info@reseautoblerones.ch

 +41 22 354 94 40

Contenu

1.	LES ÉLÉMENTS PERTINENTS	5
2.	L'AVANT-PROPOS.....	6
3.	L'ORGANISATION.....	7
4.	CODE DE GOUVERNANCE	8
5.	LA FICHE TECHNIQUE DU RAT	9
6.	L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT.....	10
6.1	La limitation des participations communales à 40%	11
7.	LES 10 ANS DU RAT	11
8.	LA RÉTROSPECTIVE 2018	12
8.1	Le Conseil intercommunal	12
8.2	Les séances du CoDir.....	12
8.3	L'organigramme du RAT.....	12
8.4	Les objectifs et les réflexions stratégiques.....	13
8.5	Le nouveau cadre de référence EIAP	13
8.6	Les conférences du RAT.....	14
8.7	Les locaux du RAT	14
8.8	La liste d'attente.....	15
9.	L'INFORMATIQUE.....	16
9.1	ABACUS	16
9.2	KIBE	16
10.	L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU.....	17
10.1	L'évolution du RAT entre 2011 et 2018 en chiffres	17
10.2	L'évolution du personnel de l'administration du RAT et de l'AFJ.....	17
10.3	L'évolution des places d'accueil	19
10.4	L'évolution des heures d'accueil	19
10.5	L'analyse de la distribution des revenus	21
10.6	Le suivi et le contrôle des revenus parentaux.....	21
10.7	L'évolution des prix des prestations d'accueil.....	22
10.8	L'évolution des heures d'accueil par structure en 2018	23
10.9	L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil.....	24
10.10	Le nombre d'enfants placés au 15 novembre 2018	25
10.11	Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2018.....	26
10.12	Les contributions communales.....	26
11.	LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ.....	27
11.1	Le préambule	27
11.2	La révision.....	28
11.3	Les amortissements.....	28
11.4	Les événements postérieurs au bouclage des comptes	28
11.5	L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE	28
11.6	Le bilan consolidé RAT	29
11.7	Le compte PP relatif à la structure 1000 : RAT Administration.....	29
11.8	Le compte PP relatif à la structure 1005 : accords inter-réseaux.....	30
11.9	Le compte PP relatif à la structure 1010 : AFJ.....	30
12.	L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018	30
13.	LA PAROLE AUX STRUCTURES.....	31
13.1	L'accueil Familial de Jour.....	31

13.1.1	Le bilan des activités de l'AFJ	32
13.2	L'accueil pré- et parascolaire collectif.....	33
13.2.1	Colibri Eikenøtt – Colibri Vernay	33
13.2.2	FONDATION DES CENTRES DE VIE ENFANTINE « LA RUCHE ».....	34
13.2.3	UAPE Le Petit Dragon	36
13.2.4	Crèches de l'AISGE.....	37
13.2.5	UAPEs de l'AISGE.....	37
13.2.6	Crèche et UAPE de Le Vaud	38
13.2.7	Crèche Garderie LES COLINETS	38
13.2.8	LA FOURMILIERE	39
14.	LES CONCLUSIONS.....	40
15.	LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS.....	41
16.	LES ANNEXES	42
17.	LE BILAN ET LES COMPTES PP	43
17.1	Le Bilan consolidé.....	43
17.2	Les comptes de charges	43

1. LES ÉLÉMENTS PERTINENTS

- Depuis le 3 octobre 2018, Mme Anne Stiefel, Municipale à Begnins, a repris la présidence du Conseil intercommunal.
- Au printemps 2018 le RAT a aménagé dans ses nouveaux locaux. Ils répondent entièrement aux besoins du réseau.
- L'exercice 2018 a été marqué par une augmentation d'heures de 4% sur l'ensemble du réseau; le nombre d'heures facturées s'élève à 1'788'417 ;
- L'augmentation des heures en AFJ a été plus importante. Pour la deuxième année consécutive une hausse de 8% a été enregistrée ;
- 105 accueillantes s'occupent de 698 enfants ;
- Le RAT manque de places. Des premiers signes de saturation latents sont perceptibles. Le manque de place se répercute sur l'AFJ. Nos mamans de jour opèrent à la limite de leur capacité ;
- Nous n'arrivons plus à placer des enfants plus que 2 jours consécutifs au sein du même lieu d'accueil ;
- Au 15 novembre 2018, le nombre d'enfants enregistrés dans toutes les structures d'accueil était de 1993 ;
- Avec satisfaction l'on peut constater que les finances du RAT sont stables ;
- Les investissements, s'agissant de l'aménagement des nouveaux locaux, ont été entièrement financés par les liquidités du RAT ;
- Avec l'introduction du progiciel ABACUS, des étapes importantes en matière de professionnalisation ont été franchies ;
- ABACUS a été entièrement financé par les réserves du RAT.
- Le bouclage du compte administration du RAT affiche un résultat positif de CHF 197.— ;
- Le bouclage du compte AFJ atteste un excédent de recettes de CHF 3'348.—;
- Les parents peuvent désormais télécharger leurs E-DOCUMENTS sur le PORTAIL du RAT ;
- 44% des parents paient le tarif maximum, soit le TAX MAX ;
- Le suivi et contrôle des revenus parentaux a permis de rembourser CHF 138'000.— aux communes ; ces montants ont été automatiquement déduits des factures de subventionnement.
- CHF 359'500.— ont été remboursés aux parents.
- Les prix des prestations d'accueil ont pu être adaptés légèrement à la baisse pour 2019 ;
- Le cadre de référence de l'EIAP pour l'accueil parascolaire n'est pas entré en vigueur ;
- Le rapport des réviseurs atteste que la subvention FAJE de CHF 2'965'855. — destinée aux structures d'accueil a été redistribuée conformément aux dispositions en vigueur ;
- La participation communale moyenne s'est installée autour des 33% ;
- En fonction des besoins actuels et projetés, quelque 400 nouvelles places (tout accueil confondu) devront être créées d'ici 2030 ;
- Un nouveau plan de développement pour les années 2020 à 2025 tiendra compte d'une augmentation coordonnée des places d'accueil. Le taux d'occupation visé est de 85% ;
- Les rapports des structures d'accueil illustrent l'activité dans nos centres de vie infantine et complètent favorablement l'histoire du RAT.

2. L'AVANT-PROPOS



Le RAT peut tourner la page avec satisfaction sur l'exercice écoulé. Le chapitre 1^{er} présente un succinct résumé des éléments pertinents et par la même une année très riche en évènements. Il illustre, au demeurant, un réseau en pleine expansion.

S'agissant d'une rétrospective des événements écoulés durant 2018 ainsi que d'un approfondissement au sujet du développement, ce rapport de gestion se veut détaillé afin de pouvoir retracer l'histoire du RAT.

Il est structuré comme suit :

- L'état des finances du RAT
- La rétrospective de l'année écoulée
- L'évolution du réseau
- Le rapport de comptabilité
- La parole aux structures d'accueil

A ce stade, il y a lieu également d'exprimer un grand MERCI à toutes les actrices et tous les acteurs du RAT qui s'engagent avec détermination et enthousiasme en faveur de l'accueil de jour des enfants, permettant notamment aux parents de conjuguer leur responsabilité éducative avec leur insertion dans l'activité professionnelle.

3. L'ORGANISATION

Conseil Intercommunal du RAT :

M. Nicolet Jean-Jacques Président
jusqu'au 3 octobre 2018

Mme Anne Stiefel Présidente
dès le 3 octobre 2018

M. Menoud Philippe Vice-président

Comité de Direction du RAT :

Mme Girod Christine Présidente,
administration générale, finances, communication;

M. Bovy Etienne Vice-président,
Accueil Familial de Jour;

M. Durand Christian Plan de développement, informatique et relations avec les
jusqu'au 18 juin 2018 Communes membres;

M. Jonathan Oldacre
dès le 3 octobre 2018

Mme Rochat Odile Ressources humaines, relations inter-réseaux;

Mme Zellweger Regula Accueil collectif.

Administration :

M. Baiguini Marco Secrétaire général

Commission de Gestion et Finances :

Mme Monney Isabelle Premier membre
M. Mawjee Rasul Membre Rapporteur
Mme Durnat Alice Membre
Mme Étoupe Céline Membre
Mme Jaccard Monya Membre

Organe de révision : Fiduciaire Heller SA

4. CODE DE GOUVERNANCE

La mission du RAT est de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la Loi du 20 juin 2006 sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE). Cette loi a pour objectif d'augmenter les places de garde dans la région et de permettre, notamment, de conjuguer la responsabilité éducative des parents avec leur insertion dans l'activité professionnelle, tout en garantissant la qualité de l'accueil de jour, ainsi que son accessibilité financière et géographique.

Le RAT est le garant des structures d'accueil du réseau vis-à-vis des exigences de la LAJE, du Canton de Vaud et par la même occasion de la FAJE qui en contrôle l'application desdites exigences.

Le RAT a pour vocation première de coordonner les activités de ses diverses structures d'accueil et d'en assurer l'unité de direction. Il établit un plan de développement de l'offre en places d'accueil.

Le RAT édicte notamment les conditions d'accueil, les priorités d'accès.

Le RAT définit sa politique tarifaire garantissant à la population, d'une part, des tarifs identiques pour chaque type d'accueil et d'autre part, l'accessibilité financière des prestations telle qu'ancrée dans ladite LAJE. L'art. 29 LAJE al. 3 précise également que « Le montant maximum facturé aux parents ne peut dépasser le coût moyen des prestations concernées au sein du réseau d'accueil de jour. Le coût moyen est calculé selon les modalités fixées par la FAJE.

Le RAT veille enfin à la viabilité financière du réseau et se porte garant des subventions cantonales distribuées aux structures d'accueil.

Le RAT gère la structure de l'AFJ pour toutes les communes du réseau. En vertu de l'art. 2a de nos statuts ainsi qu'au sens 112 à 118 de la LC, les communes confient au RAT et à son Comité de Direction, la compétence d'autorisation et de surveillance de l'AFJ.

Le RAT ne gère pas les structures d'accueil pré- et parascolaires affiliées au RAT. En effet, celles-ci sont autonomes et organisées en fondations, associations ou structures d'accueil communales. Elles assurent leur propre gestion opérationnelle, produisent leur compte pertes et profits ainsi que leur bilan. Les comptes annuels desdites structures d'accueil sont transmis au RAT pour consolidation et équilibrage des comptes.

Les comptes consolidés seront ensuite transmis à la FAJE pour contrôle. Par la même occasion, la FAJE en vérifiera l'application du coût moyen de la prestation en vertu de l'art. 29 LAJE al. 3.

5. LA FICHE TECHNIQUE DU RAT

NOMBRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL

21

11 Nursery-garderies
09 Unités d'accueil pour écoliers
01 Structure d'Accueil Familial de Jour

NOMBRE DE PLACES*

1183

Précolaires : 311
Parascolaires : 480
Accueil Familial de Jour : 392

NOMBRE D'HEURES D'ACCUEIL

1'788'417

Précolaires : 664'066
Parascolaires : 447'105
Accueil Familial de Jour : 677'246

NOMBRE D'ENFANTS (AU 15.11. 2018)

1993

Précolaires : 586
Parascolaires : 709
Accueil Familial de Jour : 698

SUBVENTIONNEMENT PAR LA FAJE

CHF 2'965'855. —

y compris l'aide au
démarrage pour le Pommier

SUBVENTIONNEMENT PRÉVISIONNEL PAR LES COMMUNES EN 2018

(sous réserve du bouclage des
comptes des structures d'accueil)

6'145'000.—

NOMBRE D'AMF

105

SALAIRES AMF PAR MOIS (y compris charges sociales)

~CHF 425'000.—

FREQUENTATION MOYENNE PAR ANNÉE

**897 heures
par enfant**

* Une place peut être occupée par plusieurs enfants. Nombre de places réellement offertes en AFJ durant la période de référence, sans les enfants de l'AMF ;

6. L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT

Votre autorité trouvera ci-après une synthèse des éléments financiers du RAT au 31.12.2018 :

Montants en CHF	Budget	Charges	Produits	Résultat annuel
RAT	446'415	588'858	589'055	197
AFJ	5'985'445	6'670'254	6'673'602	3'348
INTER-RÉSEAUX	186'774	247'289	247'289	-

Bilan et capital reporté :

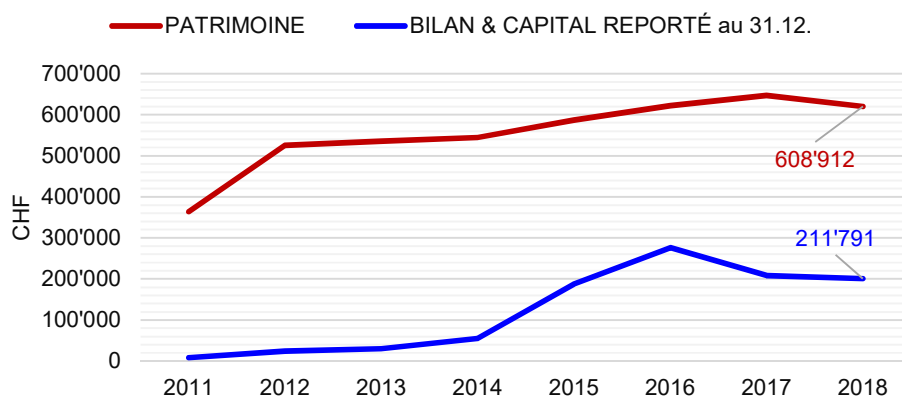
Montants en CHF	31.12.2017	31.12.2018	Remarques (principales modifications)
RAT	45'419	45'616	○ Ajout résultat annuel CHF 197
AFJ	162'827	166'175	○ Ajout résultat annuel CHF 3'348
TOTAL	208'246	211'791	

Patrimoine :

Montants en CHF	31.12.2017	31.12.2018
RAT	389'129	373'912
AFJ	257'741	235'000
TOTAL	646'870	608'912

Voir Chapitre 11.6 Le BILAN consolidé

Eléments du BILAN CONSOLIDÉ



6.1 La limitation des participations communales à 40%

Le budget 2018 du RAT prévoyait un montant de CHF 1. — par habitant qui devait alimenter le fonds de solidarité et compenser les différences éventuelles de l'exercice 2018. Au vu de la situation financière, ce montant n'avait pas été perçu. Pour l'exercice 2018, aucune des Communes n'a dépassé le taux de 40%. La participation moyenne des communes s'est installée autour des 33,34% (plus bas 23.32%, plus haut 36.46%).

7. LES 10 ANS DU RAT



8. LA RÉTROSPECTIVE 2018

8.1 Le Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni lors de deux séances durant 2018. Les préavis suivants ont été traités.

Préavis 01/2018 « Le RAT aujourd'hui et demain », Rapport de Gestion et des Finances 2017 ;

Préavis 02/2018 « 10 ans déjà », le BUDGET 2019.

8.2 Les séances du CoDir

En 2018, le CoDir s'est réuni lors de 21 séances de travail régulières.

S'agissant de réflexions stratégiques, 2 journées ont été organisées durant l'année (22 mars et 6 décembre) ; (Voir également Chapitre 8.4).

8.3 L'organigramme du RAT

Conseil intercommunal – Présidence :
M. Jean-Jacques Nicolet (jusqu'au 3 octobre 2018)
Mme Anne Stiefel (depuis le 3 octobre 2018)

Comité de direction – Présidence: Mme Christine Girod

Administration générale du RAT :
Marco Baiguini – Secrétaire général

Administration:
Claudine Bovet
Adjointe au Secrétaire général

Administration financière
Nathalie Widmer

Coordination AFJ :
Anne-Laure Baconnier
Maryline Clerc
Patricia Letellier

Administration AFJ :
Carine Fankhauser
Chantal Favre

8.4 Les objectifs et les réflexions stratégiques

Un nombre important d'objectifs a accompagné le CoDir durant l'année 2018 ; lesdits étaient déclinés, comme par le passé, en thèmes liés aux ressources humaines, aux finances, à l'informatique ainsi qu'à la politique tarifaire.

Sous le thème « **Construisons le RAT de demain** », quelques sujets plus stratégiques ont été abordés et continuent à préoccuper le CoDir, notamment :

- L'étude sur le prix des prestations et des contributions communales lors du bouclage des comptes des structures a conduit à une légère baisse des prix ;
- L'harmonisation des procédures du contrôle des revenus a conduit à l'engagement d'un nouveau poste administratif à hauteur de 0.60 EPT dès février 2019 ;
- L'AFJ aujourd'hui et demain. L'étude conclut que le manque important de places se répercute sur les AMF. Nos « mamans de jour » opèrent à la limite de leur capacité. En cas d'absence imprévue d'une AMF, les possibilités de placement des enfants en dépannage auprès d'une consœur sont très limitées. Seules des places d'accueil supplémentaires pourront détendre la situation actuelle.
Dans un autre contexte, il a été décidé que l'âge limite d'activité d'AMF ne dépassera plus les 66 ans. Notre accueillante « doyenne » - elle manifeste encore une dynamique impressionnante et un enthousiasme incroyable - aura 80 ans ! cette année ;
- L'évolution des besoins en matière d'accueil : un préavis séparé renseignera votre autorité sur cette affaire. Dans le cadre du renouvellement de la reconnaissance du réseau par la FAJE pour les années 2020 à 2025, un nouveau plan de développement tiendra compte d'une augmentation coordonnée des places d'accueil.

Quels besoins de places pour demain ?

La FAJE a mandaté une étude¹, communiquée en novembre 2018, qui décline les besoins actuels et projetés au sein du réseau, en fonction de l'évolution démographique. Une première synthèse succincte permet d'évaluer la situation comme suit :

	2020	2025	2030
Évolution des enfants selon démographie	4'700	4'860	5124
Places nécessaires	2'035	2'230	2'420
Places actuelles	1'250	1'350	1'350
Places non institutionnelles	nombre estimé à 750 places d'accueil		
Nouvelles places à créer	Entre 350 et 400 places tout accueil confondu		

D'autres sujets ont été abordés, notamment :

- La planification des festivités des 10 ans du RAT ;
- L'évolution de nos progiciels informatiques fait partie de nos préoccupations continues. Le RAT « sans papier » demeure évidemment un de nos principaux objectifs pour l'avenir.

8.5 Le nouveau cadre de référence EIAP

Lors du préavis 02/2018 le CoDir avait renseigné sur l'évolution de l'affaire précitée. Une nouvelle mouture du cadre de référence a été présentée par l'EIAP le 13 septembre dernier. Des actions et mobilisations fédérées par Avenir Social et menées par les professionnels du terrain ont suivi. Aujourd'hui, force est de constater que le nouveau cadre de référence n'est pas encore entré en vigueur. Le CoDir avait décidé, lors de sa séance du 27 septembre, de ne pas imposer ledit cadre minimal aux structures parascolaires du réseau pour 2019.

¹ <https://faje-vd.ch/les-besoins-en-places-daccueil-a-horizon-2025-2030-une-etude-de-microgis-sa-et-du-bureau-evaluanda/>

8.6 Les conférences du RAT

Sous le thème « les conférences du RAT », une nouvelle manifestation a été organisée avec le titre « **Le harcèlement entre les élèves** ». Quelque 100 personnes (parents, accueillantes, personnel des structures) ont participé à l'événement.

Aujourd'hui, tout le monde convient du fait que le harcèlement scolaire est un problème de société grave. Comment le définir? Quels en sont les signes ? Quels en sont les conséquences et les enjeux? Que peut-on faire pour l'éviter ?

Monsieur Basile Perret, notre conférencier a posé une définition du harcèlement entre élèves, les approches théoriques et une présentation des méthodes d'intervention en milieu scolaire.

Les conférences du RAT précédentes :

- 2015 « Des points sur la rivière de la communication » Dr. Nahum Frenck.
- 2016 « Éduquer sans punition – la sanction éducative » M. Philippe Beck.
- 2017 « L'enfant et les médias numériques » M. Niels Weber.

8.7 Les locaux du RAT

Au printemps 2018, le RAT a enfin aménagé dans ses locaux sis Route de Cité-Ouest 2 à Gland. Nous en sommes très contents. En effet, après quelques mois « d'expérience », l'on peut constater avec satisfaction que ceux-ci répondent entièrement aux besoins de notre réseau.

Le manque de place accru, les nuisances sonores importantes ainsi que le manque de confidentialité lors des discussions avec les parents, éléments qui avaient conduit à ce déménagement, ne sont aujourd'hui plus qu'un lointain souvenir. Une trentaine de soirées de formation de nos accueillantes peuvent se tenir dans un cadre professionnel.



Les investissements, s'agissant de l'aménagement intérieur d'environ CHF 50'000.—, ont été payés par les fonds du RAT. Un effort particulier a été entrepris pour tenir ces charges au strict minimum. Ainsi, par exemple, le mobilier a été récupéré au WWF et les lampes auprès des anciens locataires. L'investissement le plus important a été consacré à l'insonorisation de l'open space abritant les coordinatrices ainsi que l'administration de l'AFJ.



8.8 La liste d'attente

Depuis le mois de septembre, le RAT est confronté à une forte demande imprévue pour ses prestations d'accueil, essentiellement pour les enfants de zéro à deux ans. Depuis le mois de novembre, il est quasiment impossible de placer un enfant plus de deux jours consécutifs dans nos structures d'accueil. Il en résulte une forte demande sur notre liste d'attente. En ce qui concerne les places offertes, le taux d'occupation oscille autour des 85%. Pendant ces dernières années, la demande supplémentaire pouvait être absorbée par nos AMF; toutefois, aujourd'hui force est de constater que même nos accueillantes ont atteint la limite de leur capacité d'accueil.

Des premiers signes de saturation latents sont perceptibles : aujourd'hui le RAT manque de places.

L'analyse démontre que quelque 75 places d'accueil manquent actuellement dans les 6 mois à venir, dont notamment 30 à Gland, 15 à Prangins, et 30 places dans les communes de l'AISGE. Le CoDir a tout-à-fait pris connaissance de cette problématique et recherche actuellement des solutions de « dépannage ».



9. L'INFORMATIQUE

Dans l'objectif d'accroître l'efficacité administrative, le RAT s'engage activement dans le développement des outils informatiques. L'informatique permet au demeurant d'optimiser le cadre sécuritaire des enfants gardés. Le RAT est une référence pour d'autres réseaux en matière d'informatique.

9.1 ABACUS

Le nouveau système de gestion salariale est devenu opérationnel au 1^{er} janvier 2018. L'introduction s'est faite sans difficultés à relever. Pour rappel, le progiciel de comptabilité a été remplacé durant 2018 pour être effectif dès le 1^{er} janvier 2019. Ces travaux, ainsi que la formation y relative, sont actuellement encore en cours. Ainsi, deux étapes importantes en matière de professionnalisation des outils de gestion ont été franchies.

En novembre 2018, le CoDir a accepté la modification de l'hébergement ABACUS sur un serveur dédié. Ceci augmentera légèrement les coûts d'hébergement dès 2019. Considéré comme solution plus professionnelle en matière d'hébergement, le serveur dédié se distingue par sa performance et l'autonomie qu'il apporte à l'entreprise en matière de gestion et d'exploitation.

Votre autorité avait accepté par le préavis 03/2017 le financement d'un montant de CHF 36'595.— par les fonds propres du RAT et en dehors des considérations budgétaires pour 2018. Un montant final de CHF 45'884.40 a été amorti en totalité à l'aide de la réserve informatique de CHF 40'000.— d'une part, et d'autre part par une dissolution de réserve supplémentaire de CHF 5'884.40.

Le dépassement du budget est dû aux éléments suivants :

Développement d'une interface entre le logiciel KIBE et ABACUS d'un montant de CHF 7'462.25 pas prévue au budget OFISA.

9.2 KIBE

Nous avons le plaisir de vous informer que de nouvelles E-PRESTATIONS sont disponibles sur notre site.

Dès à présent, tous les parents utilisateurs du PORTAIL du RAT pourront accéder et télécharger, dans l'onglet E-DOCUMENTS :

- Toutes leurs factures
- Les attestations des frais de garde pour les impôts
- Les dernières convention d'accueil et tout prochainement
- Les relevés des comptes

Pour accéder à l'information, les parents peuvent se rendre sur l'ESPACE PARENTS de notre site: www.reseautoblerones.ch.

D'autres projets (à moyen voire long terme) en matière d'amélioration de notre progiciel de gestion continuent à préoccuper le CoDir actuellement, soit :

1. Création d'un outil permettant la planification de l'occupation préscolaire et planification des places vacantes ;
2. Activation de la gestion des dépannages des enfants via le PORTAIL ;
3. Planification automatisée du personnel éducatif pour les structures d'accueil en fonction des enfants placés ;
4. Gestion automatisée des absences diverses des AMF et des enfants accueillis ;
5. Création de tableaux de bord utiles pour le CoDir avec notamment des indications par semaine/mois/ année.

10. L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU

10.1 L'évolution du RAT entre 2011 et 2018 en chiffres

		2011	2018
Places	NU/GA	155	311
Places	UAPE	222	480
Places	AFJ	332	392
TOTAL PLACES		709	1'183
Heures	Préscolaire collectif	298'142	664'066
Heures	Parascolaire	164'590	447'105
Heures	AFJ	466'148	677'246
TOTAL HEURES		928'880	1'788'417
Enfants :	Total réseau	1'175	1 993
Volume en CHF		10'494'000	23'000'000*
Sites d'accueil	«collectif» pré- et parascolaire, AFJ	10	21
Accueillantes		120	105

* sous réserve du bouclage des comptes des structures d'accueil

10.2 L'évolution du personnel de l'administration du RAT et de l'AFJ

... et pendant le même période, toujours entre 2011 et 2018

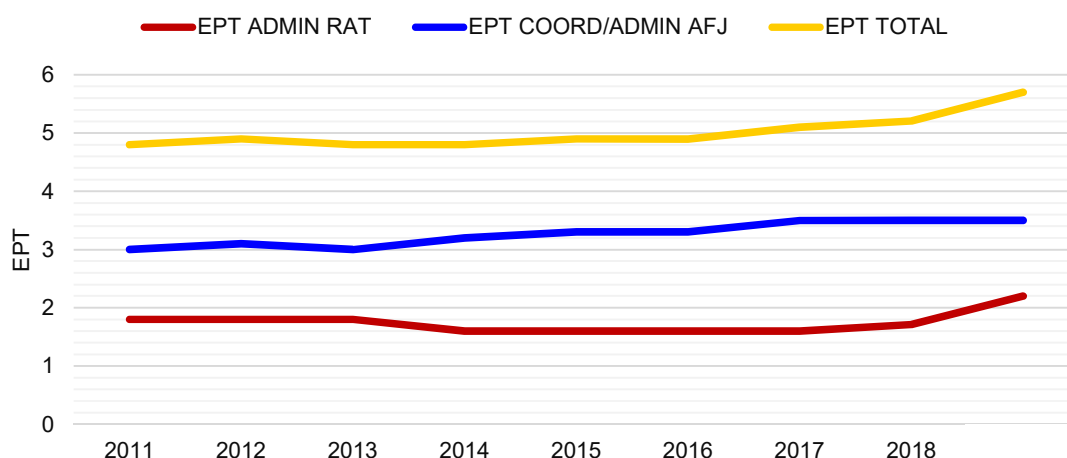
	2011	2018
EPT administration RAT pour un total heures du réseau	1.60 928'880	1.71 1'778'417
EPT administration AFJ pour un total heures d'accueil AFJ	3.20 466'148	3.50 677'246
Total EPT administration RAT et AFJ	4.80	5.21
Masse salariale administration RAT et AFJ en CHF (sans charges sociales)	420'802	544'190

L'on pourra constater que le personnel engagé – exprimé en EPT – est resté stable durant toutes ces années. **Toutefois, les heures du réseau ont pratiquement doublé pendant la période sous revue, celles de l'AFJ a augmenté de 50%.**

Le Codir suit le personnel administratif avec attention. Des entretiens s'agissant de la collaboration ont eu lieu, comme, d'ailleurs, chaque année. Le CoDir fait le constat que les collègues de l'administration sont très investies et dévouées, en effet, il n'y a pas eu de changement de personnel depuis 2013 ! En général les collègues de l'administration sont contentes de leur travail. La situation actuelle, notamment l'augmentation du volume de travail, suscite des préoccupations voire inquiétudes.

La masse salariale a augmenté de 5.3% en 2018. Pour faire face à une augmentation des heures de 8% par rapport à l'année précédente, pour soutenir le service de comptabilité ainsi que pour le contrôle des revenus annuels, l'engagement d'une aide à 20% de juin à décembre a été nécessaire (selon préavis 02/2018). Au demeurant, quelques heures supplémentaires ont été payées suite aux diverses absences maladie prolongées. Ces heures ont été remboursées par les assurances sociales.

Évolution du personnel de l'administration du RAT et AFJ

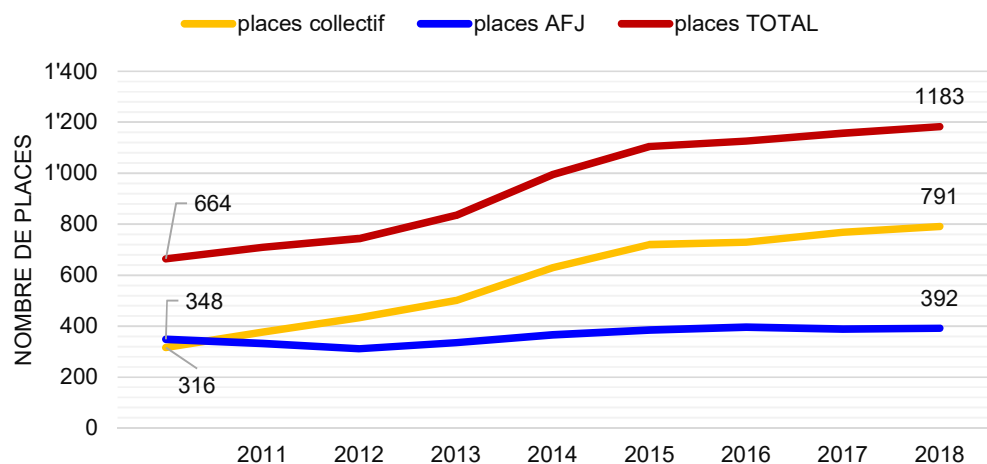


L'administration du RAT en 2018 :

- Heures effectuées : 10'619, soit 1'327 jours ETP 5.21EPT (y compris le CDD 20% de juin à décembre 2018)
- Vacances : 1'047 heures, soit 131 jours
- Maladie : 425 heures qui étaient compensées par 450 heures supplémentaires
- Accidents : 8h
- Absences pour maladie enfant d'employé : 32h



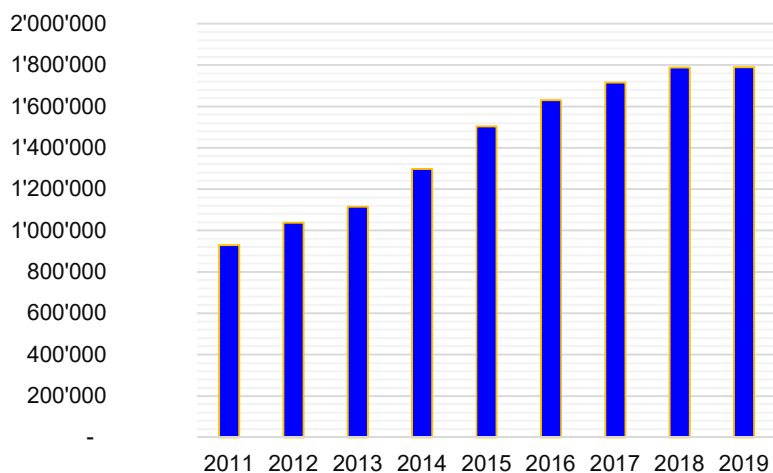
10.3 L'évolution des places d'accueil



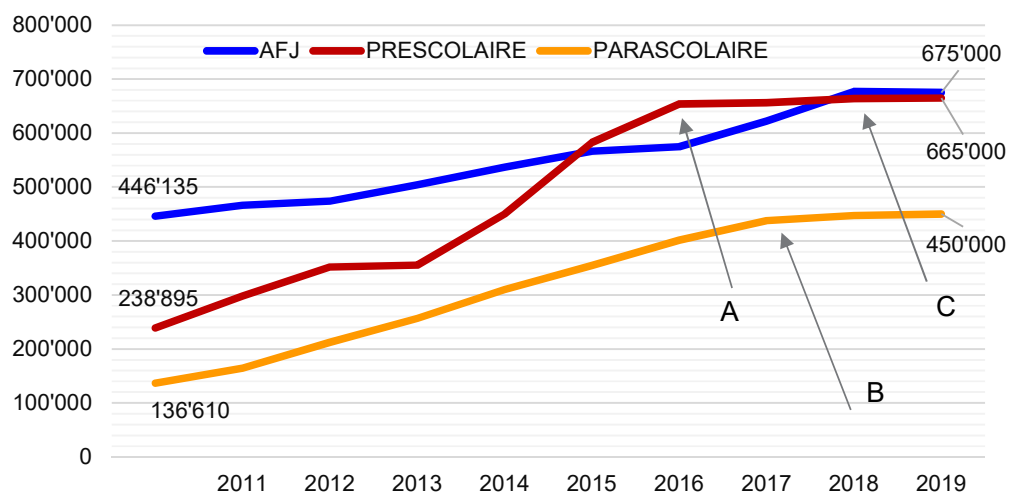
10.4 L'évolution des heures d'accueil

Évolution des heures	2017	2018
AFJ	622'175	677'246
Variation année précédente		1.08
Collectif préscolaire	656'135	664'066
Variation année précédente		1.01
Collectif parascolaire	437'953	447'105
Variation année précédente		1.02
Total des heures	1'716'245	1'788'417
Index		1.04

L'évolution totale des heures d'accueil 2011-2019 (2019 prévision)



L'évolution totale des heures par type d'accueil 2011-2019 (2019 prévision)



Premiers signes latents de saturation perceptibles :

Ces 2 dernières années, nous avons constaté une augmentation importante s'agissant des heures de fréquentation de l'accueil familial de jour. Cette situation a interpellé le CoDir à moult reprises.

Une analyse plus approfondie démontre que :

Depuis 2016, dans nos crèches garderies (selon la courbe **PRESCOLAIRE**) les heures n'ont que peu progressé.

Ce phénomène est à attribuer à un manque de places (flèche A) ;

La courbe des UAPE (selon la courbe **PARASCOLAIRE**) s'aplatit aussi dès 2017, signe de saturation et manque de places, mais moins prononcé qu'en PRESCOLAIRE (flèche B) ;

Pendant cette période, la demande a été absorbée par l'**AFJ** qui a enregistré une augmentation d'heures de 8% en 2017 et 8% en 2018 (flèche C) ;

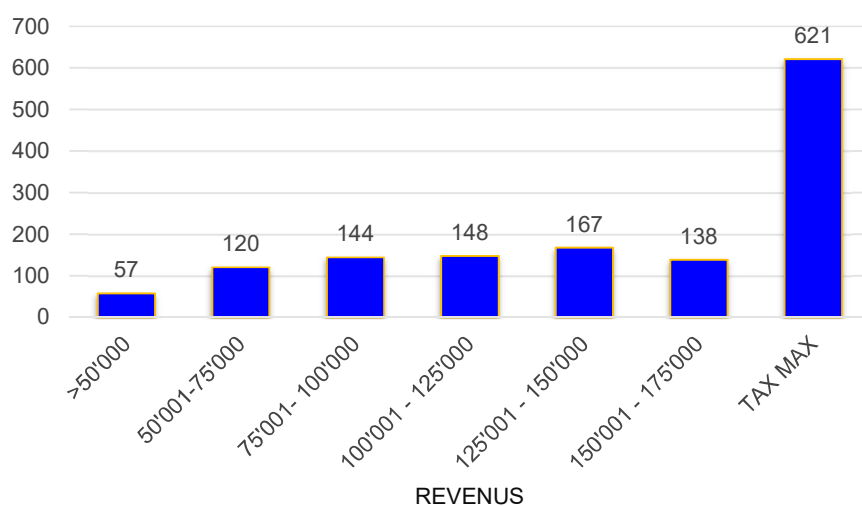
Une augmentation des heures en 2019 pour les trois types d'accueil et au vu de l'occupation des places offertes actuellement, n'est que difficilement envisageable.

10.5 L'analyse de la distribution des revenus

Le graphique démontre la redistribution des revenus sur la base des parents, soit environ 1'390 situations.

- 44% des parents paient le tarif maximum, soit le TAX MAX ;
- 12% des parents gagnent < CHF 75'000.—.

Par la même occasion, il a été intéressant d'observer que le nombre d'enfants (y compris les fratries) placés par famille est indépendant du revenu des parents.



10.6 Le suivi et le contrôle des revenus parentaux

Tel que déjà évoqué dans le préavis 02/2018 (chapitre 1.8), l'accès aux avantages de politique tarifaire exige la déclaration des revenus des parents, conformément à la loi (LAJE 01.01.2018) en vigueur. Durant l'année 2018, un contrôle des revenus déclarés a été effectué. Toutes les prestations ont été recalculées sur la base des certificats de salaire et déclarations d'impôt de l'année 2017. Cette procédure vise avant tout l'équité de traitement entre tous les parents et la justesse des mensualités facturées d'une part et d'autre part, l'utilisation correcte des subventions communales.

Montants refacturés en 2018	CHF	497'500
Montants remboursés aux parents	CHF	359'500
« REMBOURSEMENT » pour les communes	CHF	138'000
Ce montant a été déduit automatiquement des décomptes mensuels de subvention.		

10.8 L'évolution des heures d'accueil par structure en 2018

			Total heures 2017	TOTAL HEURES 2018	variation
C : Crèche Le Relais des Mômes	Collectif	NUGA	48'291	52'769	1.09
C : DoRéMi'el	Collectif	NUGA	44'413	44'859	1.01
C : Graines de Marmots	Collectif	NUGA	48'465	49'766	1.03
C : Le Colibri Eikenøtt	Collectif	NUGA	95'473	95'579	1.00
C : Le Colibri Vernay	Collectif	NUGA	170'572	166'112	0.97
C : Le Nid'Abeilles	Collectif	NUGA	25'042	28'856	1.15
C : Le Pas'Sage	Collectif	NUGA	44'463	54'637	1.23
C : Les Colinets	Collectif	NUGA	51'282	49'994	0.97
C : Les P'tites Pattes	Collectif	NUGA	46'325	38'394	0.83
C : Les Petits Ecureuils	Collectif	NUGA	49'195	46'612	0.95
C : Ô comme trois pommes	Collectif	NUGA	32'613	36'484	1.12
F : AFJ – RAT	Familial	NUGA	487'186	521'236	1.07
	Familial	UAPE	134'971	156'010	1.16
U : Graines de Marmots	Collectif	UAPE	36'778	36'938	1.00
U : L'Entre'Act	Collectif	UAPE	100'021	105'199	1.05
U : La Cour des Copons	Collectif	UAPE	15'921	17'788	1.12
U : La Fourmilière	Collectif	UAPE	69'595	72'494	1.04
U : Le Pommier				2'154	
U : Le Petit Dragon	Collectif	Para	9'098	10'907	1.20
U : Le Relais des Mômes	Collectif	UAPE	57'495	50'248	0.87
U : UAPE Les Petits Ecureuils	Collectif	UAPE	25'734	26'118	1.01
U : Uni'Vert	Collectif	UAPE	123'311	125'255	1.02
Total général			1'716'244	1'788'417	1.04

10.9 L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil

Commune	TOTAL 2017	Situation 2018				TOTAL 2018	variation
		ACCUEIL COLLECTIF		ACCUEIL FAMILIAL			
		Préscolaire	Parascolaire	Préscolaire	Parascolaire		
AJEMA Morges (IR)	4'323	2'342			38	2'380	0.55
AJERE Rolle (IR)	10'536	4'016	2'615	1'403		8'034	0.76
Arzier-Le Muids	122'891	57'024	47'589	18'116	279	123'007	1.00
Bassins	46						
Begnins	88'477	43'111		30'604	17'336	91'052	1.03
Burtigny	4'453	3'202		2'466	834	6'501	1.46
Coinsins	8'408	3'398		4'459	168	8'024	0.95
Duillier	17'792	12'656		12'462	406	25'524	1.43
Genolier	92'605	29'782	26'293	31'829	6'488	94'392	1.02
Givrins	30'048	10'245	11'940	4'823	3'021	30'028	1.00
Gland	816'885	325'801	228'215	243'402	74'351	871'770	1.07
Le Vaud	34'351	20'032	1'949	12'069	3'031	37'082	1.08
Longirod	10'895	3'040	2'856	6'627	4'074	16'597	1.52
Marchissy	9'867	3'027	322	5'587	1'684	10'620	1.08
Nyon (IR)	3'868	1'882	1'101	2'809	584	6'377	1.65
Prangins	192'592	34'667	70'884	65'385	20'777	191'713	1.00
Hors réseau	36'055	9'916	3'406	14'662	647	28'630	0.79
St-Cergue	103'397	46'890	26'670	27'470	8'628	109'659	1.06
St-George	32'111	7'572	7'934	15'669	1'742	32'919	1.03
Terre-Sainte (IR)	1'562				150	150	0.10
Trélex	50'274	20'486	15'308	790	5'304	41'888	0.83
Vich	44'779	24'975		20'604	6'467	52'047	1.16
Autres	30					22	0.75
Total général	1'716'244					1'788'417	1.04

10.10 Le nombre d'enfants placés au 15 novembre 2018

	2017	2018			TOTAL	variation
		Accueil Préscolaire	AFJ	Accueil Parascolaire		
AJEMA Morges (IR)	3	1	2	0	3	1.00
AJERE Rolle (IR)	13	3	2	2	7	0.54
Arzier-Le Muids (RAT)	158	48	8	79	135	0.85
(Bassins)						
Begnins (RAT)	86	34	56	0	90	1.05
Burtigny (RAT)	7	3	5	0	8	1.14
Coinsins (RAT)	9	3	9	2	14	1.56
Duillier (RAT)	15	18	12	0	30	2.00
Genolier (RAT)	113	24	37	54	115	1.02
Givrins (RAT)	50	9	8	39	56	1.12
Gland (RAT)	822	291	301	288	880	1.07
Le Vaud (RAT)	43	16	19	16	51	1.19
Longirod (RAT)	16	6	10	10	26	1.63
Marchissy (RAT)	15	3	9	1	13	0.87
Nyon (IR)	7	1	5	3	9	1.29
Prangins (RAT)	233	26	115	84	225	0.97
(Hors Réseau)	50	5	14	14	33	0.66
St-Cergue (RAT)	112	46	32	54	132	1.18
St-George (RAT)	47	12	20	27	59	1.26
Terre-Sainte (IR)	1					
Trélex (RAT)	64	15	9	36	60	0.94
Vich (RAT)	43	22	25	0	47	1.09
TOTAL NOV 2018		586 29%*	698 35%*	709 36%*	1993	1.05
*Les % expriment la proportion par rapport au total des enfants						

Enfants placés en novembre :	
2013	1359
2014	1565
2015	1685
2016	1804
2017	1907

10.11 Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2018

	AFJ 2017	AFJ 2018	PYI
Montants en CHF			
TOTAL produits	6'145'107	6'673'602	1.09
Total des charges	6'075'024	6'670'254	1.10
Écolages	3'837'129	4'124'337	1.07
FAJE subvention	417'375	431'174	1.03
Autres apports financiers	153'605	233'583	1.52
Contribution RAT pour inter-réseau	25'492	15'882	0.62
Subventions communales	1'711'506	1'868'626	1.09
Prix de la prestation	8.80	8.80	1.00
Prix de revient net/heure	8.73	8.86	1.01
Participation des communes en %	31.10%	31.12%	1.00
Nombre d'heures	622'157	677'246	1.09
TOTAL CHARGE par heure	9.76	9.85	1.01
TOTAL RECETTE par heures	9.88	9.85	1.00
Subvention communale par heure	2.75	2.76	1.00
Montant ajouté au capital	70'082	3'348	0.05

10.12 Les contributions communales

Pour l'**administration du RAT** (dépenses en CHF/habitant en fonction des charges)

Année	CHARGES réelles	CHARGES aux Communes	Remarques
2015	347'998	376'000	
2016	394'448	375'998	Différence de CHF 22'338 compensée par revenus extraordinaires (compte 1000, poste 405 REVENUS)
2017	540'197	375'999	Différence de CHF 164'198 compensée par revenus extraordinaires (compte 1000, poste 405 REVENUS)
2018	574'536	375'999	Différence de CHF 198'537 compensée par revenus extraordinaires (compte 1000, poste 405 REVENUS ;

Pour l'AFJ du RAT (dépenses en CHF, en moyenne) :

Année	CHARGES réelles	Heures	CHARGES Communes	Subvention moyenne par heure en CHF
2015	5'367'561	566'763	1'601'550	2.825
2016	5'621'701	574'655	1'652'510	2.875
2017	6'075'025	622'157	1'711'506	2.750
2018	6'673'602	677'246	1'868'626	2.759

Subventions communales par heure :
plus bas CHF 1.41/heure (Duillier) ; plus haut CHF 3.98/heure (St-Cergue).

11. LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ

11.1 Le préambule

Nous rappelons ici que les comptes 2018 du RAT

- reflètent les produits et charges relatifs à l'administration du RAT, au compte 1000
- illustrent, au compte 1010, les produits et charges de la structure de coordination de l'AFJ
- précisent dans un troisième chapitre les produits et charges relatifs à l'administration de l'accueil inter-réseaux, compte 1005.

Force est de constater que certains postes – s'agissant des contributions communales pour l'accueil des enfants au sein du réseau mais également de l'inter-réseau ont subi des variations plus ou moins importantes par rapport au budget. Si certains éléments peuvent être contrôlés par le réseau, d'autres, essentiellement liés à la fréquentation de l'enfant, échappent à la maîtrise du réseau.

Eléments maîtrisables

- La politique tarifaire
- Gestion financière des structures
- Ouverture de nouvelles places (plan de développement et financier agréé)
- Taux d'occupation des structures d'accueil
- Charges de l'administration du réseau

Eléments non maîtrisables

- Nombre d'enfants de la Commune accueillis dans une structure du RAT
- Revenu des parents (impact direct sur le subventionnement des communes)
- Fluctuation du prix de revient (taux d'occupation de la structure)
- Nombre d'enfants au bénéfice d'accords inter-réseau
- Nombre de fratries dans le réseau

11.2 La révision

Conformément à la loi sur la comptabilité des Communes, les comptes du RAT sont révisés par un expert-comptable. Le rapport de la fiduciaire HELLER SA confirme l'exactitude des informations contenues dans les comptes. Le rapport de l'organe de révision certifie que les comptes annuels du RAT sont conformes à la loi et aux statuts.

11.3 Les amortissements

Nous informons votre autorité que dans le cadre de l'AFJ ainsi que de l'administration du réseau, conformément aux comptes des charges et produits, tous les postes sont amortis ;

11.4 Les évènements postérieurs au bouclage des comptes

Aucun évènement significatif postérieur au bouclage des comptes ne justifie une mention dans le rapport de comptabilité.

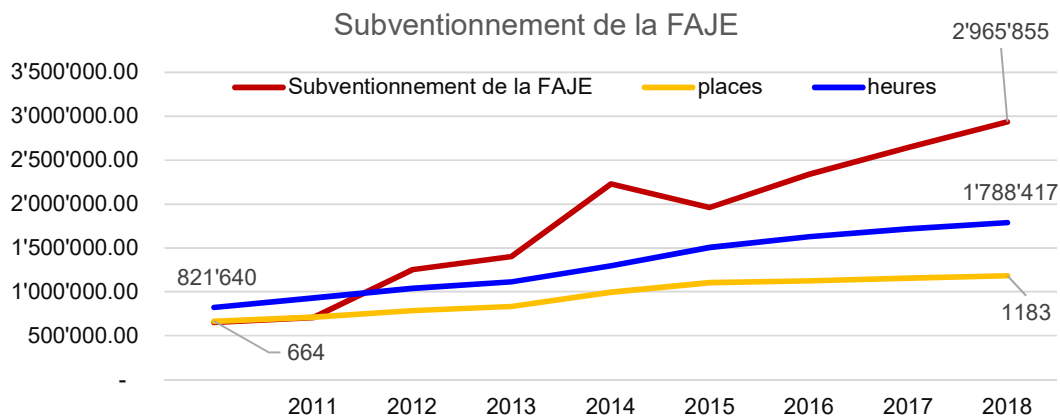
11.5 L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE

Selon le rapport émis par le réviseur, la subvention FAJE de CHF 2'937'055. — destinée aux différentes structures d'accueil du RAT, a été redistribuée conformément aux dispositions en vigueur. En plus, un montant de CHF 28'800.— a été accordé comme aide au démarrage à la nouvelle structure d'accueil Le Pommier à Le Vaud. Le tableau illustre l'évolution du subventionnement et surtout la progression durant les dernières années. A noter que le subventionnement a été adapté à 30% pour 2019. L'augmentation des subventions fait partie des effets liés à RIE III du canton de Vaud (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises).

Quelles mesures sont prises pour améliorer l'accueil de jour de la petite enfance?²

L'État et les entreprises, dans le cadre de leur accord, vont chacun contribuer à augmenter les capacités d'accueil. L'État mettra 30 millions, en plus des moyens supplémentaires prévus. Cette augmentation sera déployée progressivement entre 2016 et 2022. Les contributions versées par les employeurs vont doubler en deux étapes. La première en 2017 de 0,08% à 0,12% de la masse salariale soumise à l'AVS, et la deuxième de 0.12% à 0.16% en 2019.

² Source : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/rie-iii>



11.6 Le bilan consolidé RAT

Montants en CHF	31.12.2017	31.12.2018	Remarques (principales modifications)
RAT	389'129	373'912	<ul style="list-style-type: none"> o Attribution à la réserve CHF 50'104.— (boucllement comptes des structures) ; o Dissolution CHF 40'000.— pour informatique ABACUS o Dissolution supplémentaire CHF 25'321.— ; <p>Le fonds de roulement du RAT est plafonné à 3% de la masse financière (actuellement CHF 23 millions, soit environ CHF 690'000.—).</p>
AFJ	257'741	235'000	<ul style="list-style-type: none"> o Dissolution CHF 22'741.— pour aménagement locaux et compensation excédent charges ;
TOTAL	646'870	608'912	

11.7 Le compte PP relatif à la structure 1000 : RAT Administration

- Le boucllement du compte affiche un excédent de recettes de CHF 197.
- Les comptes complets ont été annexés aux présentes.
- Les points ci-après appellent les remarques suivantes :

Selon préavis 04/17, art. 7.7 « le RAT prendra à charge un éventuel dépassement au-delà des CHF 376'000

Compte	Intitulé	12.2017	12.2018	Remarques
3	CHARGES	540'197	588'858	Le montant tient compte de l'équilibrage des comptes des structures d'accueil ;
310.2	Salaires administratifs	184'810	205'131	Engagement d'un CDD de mai à décembre ;
323.36	Informatique autres charges		10'179	Charges extraordinaires suite à la migration du serveur GEFI en fin d'année 2018 ;
326.1	Amortissements : Extraordinaire aménagement : ABACUS selon préavis 03/2017 Extraordinaire : Intégration KIBE-ABACUS :		11'378 36'595 9'289	Au vu de l'état des finances du RAT le CoDir a procédé à un amortissement total des investissements liés à ABACUS et à l'aménagement des locaux. Voir comptes miroir 405.06, 405.061 et 405.08 revenus ;
327.13	Equilibrage des comptes des structures		105'000	Ce montant est équilibré par le compte miroir 405.05 revenus ;

11.8 Le compte PP relatif à la structure 1005 : accords inter-réseaux

Les comptes relatifs aux accords inter-réseaux sont équilibrés. A noter que les charges occasionnées par les heures de garde des enfants du RAT placés dans un réseau conventionné sont ventilées directement à la Commune de domicile. A contrario, les charges occasionnées par les enfants d'autres réseaux placés au RAT sont entièrement compensées par les réseaux respectifs. Le décompte final ne sera établi que lors du bouclage annuel des comptes des structures d'accueil et des réseaux.

S'agissant de comptes équilibrés, le PP du compte 1005 n'appelle aucune remarque supplémentaire.

11.9 Le compte PP relatif à la structure 1010 : AFJ

Le bouclage du compte affiche un excédent de recettes de CHF 3'348.

Les comptes complets ont été annexés aux présentes.

Les points ci-après appellent les remarques suivantes :

Compte	Intitulé	12.2017	12.2018	Remarques
3	CHARGES	6'075'024	6'670'254	Majoration due à l'augmentation des heures d'accueil de 8% ;
311.31	Remboursement frais de repas aux accueillantes	626'829	700'132	
321.110	Provision pertes débiteurs	51'662	62'490	Provision. Le montant reflète les débiteurs douteux au 31.12. ;
324.11	Frais de tiers		14'958	Remboursement notamment de CHF 14'500.— à la FAJE pour subventions perçues en trop.
326.1	Amortissements		15'000	Amortissement total des investissements liés à l'aménagement des locaux ; voir également compte miroir 405.03 revenus ;
	Amortissement extraordinaire		18'797	

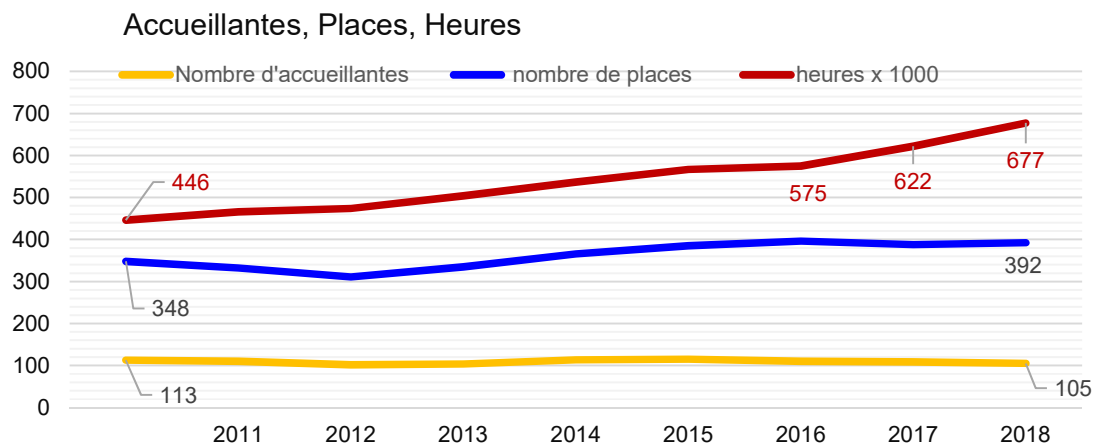
12. L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018

Les comptes 2018 relatifs à l'administration du RAT se soldent par un excédent de recettes de CHF 197. Ce montant restera dans le bénéfice reporté du RAT.

Les comptes 2018 relatifs à l'AFJ se soldent par un excédent de recettes de CHF 3'348. Ce montant restera dans le bénéfice reporté de l'AFJ.

13. LA PAROLE AUX STRUCTURES

13.1 L'accueil Familial de Jour



L'AFJ du RAT demeure complémentaire aux structures d'accueil, par ailleurs aujourd'hui indispensable au bon fonctionnement du réseau. En effet, sans ce dispositif important, cela serait difficile de faire face à la demande des parents, nos accueillantes permettant de répondre favorablement à la demande avec flexibilité et sans infrastructure fixe.

L'analyse du tableau précédent démontre 3 phénomènes importants dans l'évolution de l'AFJ du RAT :

1. Durant toutes ces années le nombre d'accueillantes est resté stable. Certes, leur métier a évolué, il s'est professionnalisé. Leur rémunération n'est plus un salaire d'appoint mais un véritable revenu. A noter qu'une grande partie des AMF est restée fidèle au RAT, la fluctuation n'étant ainsi pas très importante.
2. Le nombre de places n'a pas vraiment progressé de façon importante ; ce nombre est fixé notamment au regard de l'espace du logement à disposition et des qualités personnelles de la

personne autorisée à pratiquer l'accueil familial de jour. Le nombre d'enfants accueillis simultanément à la journée ne peut dépasser 5, les propres enfants mineurs (au sens de la LAJE) de la personne pratiquant l'accueil familial de jour compris. L'autorisation définit dans quelle mesure des enfants en âge de scolarité obligatoire peuvent être accueillis en dehors des horaires scolaires en sus des enfants accueillis à la journée, le nombre total des enfants accueillis, les propres enfants de la personne pratiquant l'accueil familial de jour compris, ne devant pas dépasser 8 (sauf exceptions). Cela étant dit, une AMF pourrait accueillir quelque 8 enfants 10 heures par jour, 50 heures par semaines, soit prester, en théorie, environ 14'000 heures d'accueil par année.

3. Le nombre d'heures d'accueil n'ont pas cessé d'augmenter depuis la création du réseau ; l'on notera l'augmentation supérieure à 100'000 heures entre 2016 et 2018, soit 8 % par année.

13.1.1 Le bilan des activités de l'AFJ

Accueillantes en Milieu Familial (AMF) :

AMF 31.12.2017	Démissions 2018	Nouvelles AMF 2018	AMF 31.12.2018
109	8	4	105

Places autorisées en 2018 :

	Nombre de places autorisées y.c. les enfants de l'AMF sans écoliers (sans enfants de l'AMF)	Places supplémentaires pour enfants dès 5 ans (dès la 2P)	Potentiel d'accueil en nombre de places SANS les enfants de l'AMF
2017	495 (440)	346	786
2018	488 (435)	342	777

Nombre de places offertes compte tenu du taux d'activité des AMF (une place peut être occupée par plusieurs enfants) :

2017	388
2018	392

Suivi des AMF :

	Entretiens en vue d'autorisation ayant abouti	Entretiens en vue d'autorisation n'ayant pas abouti	Visites – suivis – renouvellements autorisations – évaluations
2017	37	12	257
2018	23	18	264

Placement des enfants :

	Familles inscrites en vue d'un placement	Enfants concernés	Enfants placés	Placements non réalisés	Placements en attente
2017	272	320	208	79	33
2018	339	399	287	85	27

Les formations suivantes ont été organisées :

- Rencontres de Soutien, suivies par l'ensemble des AMF du réseau ;
- 8 Formations continues (23 soirées) : supervisions, discipline positive, l'agressivité chez l'enfant, analyses de pratique, affirmation de soi, communication gestuelle, sommeil de l'enfant, prévention des abus sexuels ;
- Formation obligatoire de premiers secours (BLS-AED-SRC aux normes SRC 2015) organisée sur 6 samedis.

Afin de remercier les accueillantes, un souper a été organisé à leur intention le 21 septembre 2018 au restaurant chez Schilliger à Gland.

Une fête de fin d'année pour les enfants a eu lieu le 28 novembre 2018 à Gland. La Cie Pierre Caillou a proposé un spectacle « les Olympiades ». L'après-midi s'est ensuite conclu par un goûter offert par l'accueil familial de jour.

13.2 L'accueil pré- et parascolaire collectif

13.2.1 Colibri Eikenøtt – Colibri Vernay

En janvier 2018 Mme Sabine Valentino, directrice du Colibri Eikenøtt depuis août 2015 a quitté ses fonctions pour être remplacée en juillet 2018 par Mme Gabrielle Zaugg. L'équipe a continué à explorer différents thèmes en lien avec la nature, et l'environnement ; ce sont toujours de très beaux moments partagés avec les enfants, et parfois aussi avec les familles. En mai et juin 2018, le thème « les contes et la nature » a permis aux enfants de découvrir des contes, pas seulement dans les salles, mais aussi dans le jardin, sur les chemins, en promenade, ou dans la forêt. Découvrir la nature à travers les contes a été une riche expérience (forêt, jardin, arbres...lieux des récits). En juin, des sorties ont été organisées pour clôturer l'année, et symboliser le passage dans un autre groupe. Avant de partir à l'école les grands du groupe des Ecureuils ont passé une journée à St Georges et se sont familiarisés à l'« Accroch'branches ». Le premier thème choisi pour la nouvelle année scolaire a été « le sport ». Cela a permis de travailler la motricité avec les enfants et de les « initier » à différents sports comme le foot et le tennis. Durant le thème suivant : « cache-cache à l'intérieur comme à l'extérieur », les équipes ont proposé aux enfants des activités variées consistant à se cacher soi-même, à cacher et retrouver des objets, et à voir ce qui se cache dans les feuilles tombées à l'automne. Pour la fin de l'année, nous avons choisi le thème « des formes et des couleurs » pour fêter Noël et nous avons continué la période hivernale avec le thème du chaud et du froid. Les familles et les équipes ont apprécié les portes ouvertes qui ont été un moment très empreint de bonne humeur et de convivialité. Trois fêtes ont été organisées dans les salles du Colibri Eikenøtt, une par groupe. L'objectif était de permettre aux familles dont les enfants se côtoient au quotidien de passer un moment convivial tous ensemble ; un temps de contes était proposé par l'équipe éducative. Au Colibri Vernay, en mai et juin, le thème « jeux olympiques » a permis aux enfants de s'initier à différents sports, ainsi que de faire connaissance

avec le rituel des jeux olympiques (flamme, célébration d'ouverture...). Après des apprentissages de 4 semaines, les jeux ont été lancés, et les vainqueurs sont montés sur le podium, médaille préparée par les enfants autour du cou. Le « Printemps et Pâques » en mars et avril avait pour objectif de découvrir certains légumes, et fruits (lien avec le label « Fourchette verte » du Colibri), de préparer un potager, et d'être invité dans les jardins des copains. Au Pavillon, trois lapins sont devenus les compagnons des écoliers, qui chaque jour en ont pris soin durant deux mois. Dans le groupe des Grands, une couveuse avec 30 œufs a été installée. Chaque jour, c'était la découverte, le suspense et la joie de faire la connaissance de 17 poussins. En février et début mars, « le carnaval est là » a réjoui parents et enfants. L'objectif était de découvrir les fêtes du monde (costumes, musiques, tradition, spécialités...) grâce aux parents et à l'équipe éducative qui les ont fait connaître aux enfants. Durant une semaine de clôture du 8 au 12 mars, les enfants (habillés des déguisements et munis d'instruments de musique fabriqués en activité), les parents et l'équipe éducative, ont défilé dans les rues de Gland aux alentours de la garderie avant d'aller déguster tous ensemble, merveilles et crêpes en musique. Au printemps, les différents groupes ont vécu une journée à la ferme des Avouillons. Accompagnés par Stéphanie Baumgartner, ils ont découvert les animaux, et préparé leur repas « crêpes » avec tous les ingrédients trouvés à la ferme. Heureux de leur matinée, ils sont ensuite allés marcher le long du chemin des Toblerones pour finir la journée le long de la Serine. Autant de thèmes qui permettent aux enfants, du plus petit au plus grand, de se familiariser avec la nature, d'explorer l'environnement, et d'expérimenter des attitudes et des habiletés sociales. De même, plusieurs fois dans l'année, les enfants ont vécu des temps d'histoires, de chansons ou de promenades avec les aînés de l'immeuble « Amandier » ; des temps de cuisine / pâtisseries avec Vivag, et des fêtes aux 4 saisons.

Les familles des deux sites, Vernay et Eikenøtt étaient invitées dans les jardins du Vernay, comme

chaque année, à la fête de l'été, intitulée « Fête foraine » ce samedi 13 juin 2018. Le temps d'une matinée les Colibri ont mis leur habit de fête pour souhaiter un bon été et une bonne route à ceux qui quittaient pour entrer à l'école. Différents stands étaient proposés : maquillage, courses à sac, pêche à la ligne, mikado géant, pop-corn, piscine à balles, château et barbe à papa.... Un buffet « aux couleurs du monde » préparé par les parents était proposé avant le spectacle de clown qui a clôturé cette fête. Début juillet, les enfants des groupes des Ecureuils des deux sites réunis, se retrouvaient aussi en cortège pour la fête du Chêne, derrière la Fanfare de Gland (devant tous les écoliers qui terminaient avec joie une année scolaire) transformés pour l'occasion en coccinelles, abeilles et papillons. Un beau moyen de prendre le chemin de l'école et de terminer les années à la garderie. Un beau moyen de faire Unité pour le Colibri. En février, le personnel des deux sites a pu se perfectionner grâce à une formation donnée trois soirs de suite par les Samaritains (cours niveau 2). Pour remercier tout le personnel des deux Colibris, pour son travail et son investissement de qualité, chacun était convié à une soirée au Moulin de Chiblin (repas et animations diverses dont un karaoké) le vendredi 25 janvier dernier.



13.2.2 FONDATION DES CENTRES DE VIE ENFANTINE « LA RUCHE »

Cette année, notre institution a pu souffler ses 50 bougies. Avec le soutien des membres du Conseil de Fondation et le comité d'organisation qui ont œuvré bénévolement, ce jubilé a été célébré le

samedi 29 septembre 2018 avec la présence des familles, des employé(e)s et des invités ; une exposition des œuvres des enfants du préscolaire, des chansons présentées par les enfants du parascolaire, des activités et spectacles proposés aux enfants ont été accompagnés par un apéritif et des buffets organisés par notre cuisinier. La journée a été clôturée par un souper du personnel et avec la participation de quelques invités.

1. Préscolaire :

Le secteur préscolaire a vécu cette année différents changements dans le but de développer une meilleure prise en charge des enfants. A ce titre, l'organisation des passages a été entièrement revue, tout comme la répartition des enfants au sein des groupes selon un nouveau découpage des âges.

Des travaux d'aménagement des espaces ont accompagné ces évolutions. Celles-ci permettent aujourd'hui au Pas'Sage d'accueillir les enfants dès 30 mois en toute sécurité. DoRéMi'el a également revu en profondeur l'aménagement de la salle de vie des grands. Pour le Nid'Abeilles et les P'tites Pattes, c'est une nouvelle place de jeux qui a vu le jour ainsi que la réhabilitation complète de son jardin. Cette politique de rénovation et d'aménagement va se poursuivre en 2019 et permet d'ores et déjà de répondre plus adéquatement aux besoins des enfants de chaque âge mais aussi de proposer des activités et des jeux qui répondent à leurs attentes.

Travail d'équipe :

Les équipes de nos crèches ont poursuivi cette année le travail de réflexion pour mettre à jour nos projets pédagogiques et les déroulements de journée. Ainsi, à DoRéMi'el, trois domaines ont été définis « la nature », « DoRéMi'el bouge » et « L'Art de grandir ». Prochainement, au Nid'Abeilles et aux P'tites Pattes, le fil conducteur sera axé sur la créativité et l'imaginaire, quant au Pas'Sage, c'est l'autonomie et la découverte du monde qui sera mis en avant.

Nos équipes éducatives prêtent une attention particulière à l'accueil de l'enfant dans sa globalité par la prise en compte de son environnement

familial et de son histoire personnelle. Ce travail permet de répondre aux besoins de chaque enfant tout en l'accompagnant à s'épanouir au sein du collectif.

Parents, enfants et activités

Dans le cadre des thématiques citées précédemment, les enfants ont ainsi pu participer à différentes activités, projets et sorties : théâtre de marionnettes, exposition LEGO et dinosaures, Signal de Bougy, jardin botanique, balades en forêt, musée du Léman, Bois de la Batie, bibliothèque, jeux d'hiver à St-Cergue, etc. A noter que la musique et le mouvement ont été régulièrement mis en avant grâce aux ateliers proposés par notre intervenante musicale mais aussi par le travail de certaines de nos éducatrices qui ont suivi la formation « Youp là bouge » et « mouvements avec bébé ».

L'importance de la place des parents au sein de nos structures n'a pas été oubliée. A ce titre, ces derniers ont eu le plaisir de partager des événements familles réussis avec les fêtes de l'été et de Noël. Pour cette dernière, les équipes du préscolaire ont cette année allié leur énergie afin d'organiser une fête commune à toutes les crèches et garderies de notre Fondation. Tous les enfants ont ainsi pu vivre un très beau spectacle et une animation où la présence du Père-Noël a fait briller la magie de Noël. Enfin, au courant du mois de septembre, des soirées portes ouvertes ont été mises en place pour la 1ère fois.

Parascolaire :

Au cours de cette année 2018, nos UAPE ont encore dû répondre à de multiples enjeux. En effet, l'évolution nécessite sans cesse que les équipes restent attentives afin de s'adapter au contexte et d'assurer un accueil de qualité répondant aux besoins des familles. Au regard du nombre d'enfants accueillis et de la fréquentation, l'année 2018 fut très dense avec au total plus de 150 enfants inscrits à Uni'Vert chaque semaine et près de 140 pour L'Entre'Act. Ces chiffres démontrent l'importance du rôle de ces structures dans notre

société actuelle et plus particulièrement pour les familles Glandoises.

Parents, enfants et activités

Dans ce contexte, le développement d'un partenariat adéquat avec chaque parent est essentiel car il permet de soutenir les enfants à bien vivre la collectivité en les plaçant au centre des préoccupations de chacun. Les échanges quotidiens, mais aussi les nombreux entretiens réalisés et les événements familiaux sont autant d'outils qui permettent à nos équipes de renforcer ce lien.

A ce titre, les traditionnelles fêtes de l'été et de Noël ont été très appréciées des familles tout comme « les apéros de rentrée », nouvel événement qui a vu le jour au début du mois de septembre. Grillades Party à l'Entre'Act, spectacle réalisé par les enfants et rallye familial à Uni'Vert ont fait le bonheur des petits comme des grands. La fête de l'été aux Perrerets est également l'occasion pour nos équipes de mettre l'accent autour de l'écologie et de la promotion des gestes à adopter pour sauvegarder notre planète. Le projet pédagogique d'Uni'Vert étant basé sur cette thématique, d'autres actions sont également régulièrement mises en place auprès des enfants (tri sélectif, sortie nature, etc.).

Depuis la rentrée d'août, les enfants inscrits à Uni'Vert ont le plaisir de jouer sur une nouvelle place de jeu dans le jardin de l'UAPE. Ils peuvent aussi participer à un projet d'initiation à différents sports chaque vendredi après-midi. Matériel adapté, jeux de groupe collaboratif, partage et entraide rythment donc ces après-midis pour toutes les tranches d'âges. Pour L'Entre'Act, c'est un projet cuisine destiné aux plus jeunes qui a vu le jour tandis qu'un espace exposition a également été créé afin de mettre en valeur les œuvres réalisées par tous nos artistes en herbe.

Durant les vacances, les programmes d'activités sont réalisés autour de thématiques qui permettent de développer certains objectifs des projets pédagogiques et d'insuffler une dynamique et un esprit différent par rapport au reste de l'année. Les enfants peuvent ainsi participer à de nombreuses activités ludo-éducatives, à des sorties ou bien

encore bénéficier des compétences d'intervenants spécialisés. Les programmes des mercredis sont également très riches pour les enfants et permettent de développer des partenariats avec d'autres acteurs locaux tel que le théâtre de Grand-Champ ou la bibliothèque.

Travail d'équipe :

Concernant les équipes et afin de prendre en compte les évolutions de celles-ci, 2018 fût une année centrée sur un travail visant le développement de la cohérence et d'une communication harmonieuse. Un colloque inter-UAPE sur ce thème a été organisé pour l'ensemble des collaborateurs avec le soutien d'un organisme de formation. Ces travaux viennent renforcer tout le travail mis en place au quotidien par les responsables pédagogiques afin de faire vivre les valeurs qui sont chères à la Ruche : respect, confiance, bienveillance et professionnalisme.

Partenariat et projets spécifiques :

Le renforcement du travail de partenariat avec l'Ecole Primaire de Gland s'est poursuivi avec différentes actions telles que la mise en place de rencontres avec les enseignants ou bien encore la réalisation de nouveaux points de rendez-vous au sein des écoles. Ces derniers nous permettent aujourd'hui d'être clairement identifié au sein des collègues mais aussi de créer des repères pour les enfants. Notre volonté est de poursuivre ce travail de partenariat avec l'EPG mais aussi la Pause Déj. Enfin, cette année, nos 2 UAPE ont pris part activement à plusieurs projets d'inclusion pour des enfants ayant des besoins spécifiques. En effet, malgré le contexte de nos structures, nous pensons que l'accueil collectif de jour a un véritable rôle à jouer à ce niveau afin de soutenir ces enfants mais aussi de changer les représentations en lien avec ces derniers.

2. Formation

Cette année encore, pour l'ensemble de la Fondation, nous avons pu former des apprenties et accompagner 3 jeunes gens à l'obtention de leur CFC. Dans notre mission d'institution formatrice, nous accueillons également chaque année plusieurs stagiaires probatoires ainsi que des stagiaires de l'ESEDE. Tout notre personnel éducatif

a suivi le cours de rappel "Urgence chez les petits enfants en structure d'accueil" avec les Samaritains. Nous encourageons notre personnel à suivre des formations continues et/ou de participer aux rencontres régionales organisées par PEP.

Le Conseil de Fondation tient à remercier tout le personnel, hommes et femmes qui mettent en œuvre tout leur savoir-faire au service de notre Institution.



13.2.3 UAPE Le Petit Dragon

Durant l'année 2018, une semaine de centre aéré au mois de juillet a été organisée.

A la rentrée d'août 2018, l'UAPE a étoffé son offre et ouvre le mercredi toute la journée. Le matin, aucun enfant n'a été inscrit. Toutefois, 7 enfants fréquentent la structure de 11h30 à 18h30.

Des rencontres intergénérationnelles sont organisées avec l'EMS La Renaissance à Saint-George. Un premier après-midi biscuits de Noël s'est déroulé mi-décembre dans les locaux de l'EMS.

Le nombre d'inscriptions a nettement augmenté et se monte désormais à 38 enfants répartis sur les cinq jours ouvrés de la semaine.

L'UAPE Le Petit Dragon compte dans son personnel une directrice, deux personnes diplômées et trois auxiliaires.

13.2.4 Crèches de l' AISGE

Le Relais des Mômes – Arzier – Le Muids
Les Petits Ecureuils – St-Cergue
Graines de Marmots – Trélex

En 2018, les crèches de l' AISGE ont vécu quelques changements au niveau du personnel. En effet, elles ont vu arriver une nouvelle directrice pédagogique, Mme Magali Gabus, éducatrice sociale HES et en voie d'obtention du CAS en « *Gestion d'équipe et conduite de projets* ».

En ce qui concerne les équipes, de nouveaux membres du personnel éducatif sont venus rejoindre les équipes en place. A « Graines de Marmots », la responsable de site a pris ces quartiers durant l'été 2018, il s'agit de Catarina Castro de Oliveira, éducatrice ES. Mélissa Richer, éducatrice ES ainsi qu'Isabelle Claris, auxiliaire, ont également rejoint cette équipe. Aux « Petits Ecureuils », Mélissa Pasche, éducatrice sociale HES est venue compléter l'équipe éducative.

Les fêtes de Noël se sont parfaitement bien déroulées, les enfants ont profité de spectacles. Les enfants d'Arzier – Le Muids et de St-Cergue ont eu la chance de recevoir le théâtre Rikiko avec ses fantastiques marionnettes et les enfants de Trélex se sont réjouis devant un incroyable spectacle de magie. Ils ont également réservé une surprise à leurs parents en se mettant en scène sur des musiques dansantes !

Les réunions de parents organisées par chaque structure ont réuni passablement de parents et leur originalité a permis aux parents d'en apprendre plus sur la vie de leur enfant dans la crèche, mais également de bouger, échanger avec les autres parents et faire part de leurs interrogations.

Dans un but d'amélioration de la qualité d'accueil de nos structures, les équipes éducatives soutenues par une diététicienne ont entamé un travail de réflexion sur l'alimentation.

En ce qui concerne la formation du personnel éducatif, Martine Bory de « Graines de Marmots » est sur le point d'achever sa formation Passerelle à l'ESEDE pour devenir éducatrice tertiaire. Octavia Rotea-Bobaru de la structure « Les Petits Ecureuils », est quant à elle en passe d'obtenir son

diplôme d'éducatrice par le biais de sa formation en Roumanie.

Dans le carnet rose de nos employées, nous avons le plaisir d'annoncer deux naissances durant l'année 2018 : Mélissa Trunz et Justine Vieira, ont eu chacune une fille, respectivement Anaya et Elohane.



13.2.5 UAPEs de l' AISGE

Le Relais des Mômes à Arzier – Le Muids
La Cour des Copons – Givrins
Les Petits Ecureuils – St-Cergue
Graines de Marmots – Trélex

L'année 2018 a permis de renforcer les équipes UAPE d'Arzier – Le Muids, Givrins, St-Cergue et Trélex tant sur le plan du personnel que sur les aspects pédagogiques.

Mélissa Pasche, éducatrice sociale HES, a été engagée aux Petits Ecureuils. Aurélie Balmer, Assistante socio-éducative, a rejoint l'équipe de Graines de Marmots. Christina Capiluppi et Amanda van Boven, auxiliaires, ont quant à elles respectivement intégré Les Petits Ecureuils et La Cour des Copons.

Nos colloques généraux, regroupant toutes les équipes, ont reçu des intervenants pour réfléchir autour de notions telles que « La discipline

positive », « Stress et vie en collectivité : identifier les déclencheurs » et « Médiation de conflits ». Nous nous sommes également réunis afin d'échanger sur la thématique « Les limites de la relation éducateurs-parents » et faire des analyses de pratique.

Une formation « ECA prévention incendie » a permis de mettre à jour l'ensemble du personnel. Pour une partie des membres des équipes, la formation « Premiers secours à l'enfant et pratique de réanimation » a été dispensée.

Le personnel continue de se former également. Une éducatrice est en Passerelle ESEDE, un assistant socio-éducatif est en ESEDE en 2 ans et notre apprenti CFC poursuit sa deuxième année. Des formations spécifiques ont été suivies individuellement : « Acquérir les compétences managériales nécessaires à la conduite d'une équipe motivée », « Ces enfants difficiles qui nous désarçonnent », « Attitudes éducatives » et « Prévention et gestion de conflits ».

Afin d'enrichir la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques, un accord de collaboration a été conclu avec la Fondation Coup d'Pouce pour les suivi SEI dans les structures.

Nous avons pris la décision de déplacer le centre aéré à l'UAPE de Trélex dès la rentrée d'août.

Les traditionnelles fêtes de l'été et de Noël ont été agrémentées par une participation de la structure de Givrins à la fête du Giron qui se déroulait dans le village. Les enfants ont pris part au cortège déguisés sur le thème des voyages.

13.2.6 Crèche et UAPE de Le Vaud

Comme chaque année, les enfants (et parfois leur famille), ont eu la possibilité de participer à plusieurs événements :

L'atelier chocolat (pour les enfants dès 3 ans), **la sortie au parc animalier de La Garenne** (pour les enfants dès 18 mois), **la nuit à la crèche** (pour les futurs écoliers), **le pique-nique annuel** pour toutes

les familles, **le cortège de la Saint-Nicolas et la fenêtre de l'Avent**.

En août 2018, la commune de Le Vaud s'est dotée d'une UAPE. Nommée « Le Pommier », cette nouvelle structure pourra accueillir jusqu'à 36 enfants de la 1P à la 8P Harmos. De nouvelles collègues ont donc été accueillies et l'équipe éducative des 2 structures est maintenant composée de 13 personnes fixes et 3 remplaçantes. Pour la 1^{ère} fois, la réunion de parents (sur le thème des émotions) ainsi que la fête de Noël ont été organisées pour les 2 lieux d'accueil en même temps. Les échanges ont été très intéressants et les familles ont ainsi pu faire connaissance avec une équipe « unique » (dans tous les sens du terme !) qui a le souhait de collaborer non seulement pour des manifestations ponctuelles dans l'année, mais également au quotidien en proposant aux enfants de la crèche de faire des activités au sein de l'UAPE et aux enfants de l'UAPE de venir passer des moments avec les plus petits.

Au niveau du nombre d'enfants inscrits, nous avons eu jusqu'à 47 enfants inscrits sur la semaine à la crèche : explosion une nouvelle fois dans la fréquentation. Les parents font de plus en plus de demandes pour une seule journée de garde. Le travail à domicile s'installe doucement mais sûrement. En ce qui concerne la fréquentation de l'UAPE, nous avons actuellement 13 enfants inscrits sur la semaine. Un démarrage tout en douceur mais qui permet à l'équipe de prendre le temps de réfléchir au projet pédagogique de la structure.

Les structures de Le Vaud se portent bien et les collaborateurs sont ravis de savoir la commune aussi investie dans l'accueil des plus jeunes.

13.2.7 Crèche Garderie LES COLINETS

2018, plusieurs changements ont eu lieu, au niveau de l'équipe éducative, avec des départs et des nouvelles arrivées. A relever tout particulièrement le départ de Mme Viry, Directrice des Colinets depuis plusieurs années. Elle a été remplacée au 1er avril 2018 par Mme Valentino. La Crèche-Garderie les Colinets peut toujours compter sur sa petite équipe de base, fidèle depuis de nombreuses années.

Tous les groupes sont bien remplis. Les familles sont fidèles et renouvellent leur inscription d'année en année. Les demandes pour des placements en nurserie sont nombreuses et nous regrettons de ne pas pouvoir y répondre favorablement, mais les enfants grandissent et en août 2019 des places se libèrent.

Le projet pédagogique est resté le même et se développe pour répondre toujours mieux aux besoins des enfants (cognitifs, moteurs, sensoriels, etc.). Une réflexion sur le portage en écharpe est en cours à la nurserie. Les enfants ont pu développer leurs connaissances et leurs intérêts autour de divers thèmes, comme les saisons, les musiques du monde et le carnaval, les pays, etc. Des chèvres sont venues gambader sur notre terrasse, lors du thème sur les animaux de la ferme.

La sortie en forêt pour le groupe des moyens a toujours beaucoup de succès même sous la pluie. Notre traditionnel pique-nique canadien à la cabane forestière de Begnins est toujours un moment magique.

L'équipe bouillonne de nouvelles idées, et je me réjouis de voir ces projets se réaliser dans les prochains mois.

Au sein du comité de Fondation pas de changement. Nous sommes heureux d'annoncer que dès le début 2019, nous aurons le grand plaisir d'accueillir un représentant des parents, ce qui est toujours un plus lors de nos rencontres.

Le Conseil de Fondation tient à remercier notre nouvelle directrice à qui nous souhaitons une belle réussite pour l'avenir au sein de notre structure ainsi qu'à tout le personnel éducatif pour le bon fonctionnement des Colinets, le travail de qualité, l'écoute attentive et le soin apporté aux enfants qui nous sont confiés.



13.2.8 LA FOURMILIERE

L'année 2018 s'est bien passée. Nous atteignons les 60 places au quotidien à midi sauf le mercredi. Depuis la rentrée scolaire 2018, la Fourmière accueille environ 120 enfants. Nous avons quelques enfants inscrits sur liste d'attente pour le temps du midi.

Cette année a été riche en formations au sein de l'équipe éducative.

En effet, une employée supplémentaire a obtenu son attestation en tant que formatrice en entreprise. Au total, trois collaboratrices sont en possession de cette formation.

L'apprentie de 3ème année a réussi avec brio son apprentissage fin juin 2018.

L'équipe a aussi suivi une formation de mise à jour donnée par les samaritains et nécessaire pour assurer les bons gestes en cas de maladie et accident.

Une équipe professionnelle stable gère la structure depuis quelques années.

Celle-ci est motivée et investie dans la mise en place de nouveaux projets comme celui de diversifier les pratiques éducatives afin de proposer un éventail d'atelier aux enfants.

Afin de répondre aux demandes des parents et des enfants, nous ouvrons une bonne partie des vacances scolaires et proposons des programmes à thème avec des sorties enrichissantes pour les enfants, des ateliers créatifs, ainsi que des moments de partage et de convivialité.

Dans notre ligne pédagogique, nous avons entre autres pour but de créer un partenariat avec les familles. De ce fait, une équipe bienveillante collabore afin d'organiser cela au mieux.

14. LES CONCLUSIONS

Le RAT peut tourner la page avec satisfaction sur l'exercice écoulé. Le CoDir du RAT salue la stabilité et l'efficacité financière du réseau en fin d'année 2018. La demande de places devient plus importante que l'offre; les premiers signes latents de saturation sont perceptibles, notamment en AFJ; dans le cadre du renouvellement de la reconnaissance du réseau par la FAJE pour les années 2020 à 2025, un nouveau plan de développement, qui sera présenté à votre autorité le 15 mai 2019, tiendra compte d'une augmentation coordonnée des places d'accueil. Il y aura lieu de viser une gestion optimale des places avec un taux d'occupation oscillant autour de 85%. Dans l'objectif d'accroître l'efficacité administrative, le RAT s'engage activement dans le développement des outils informatiques. A ce stade des conclusions, le CoDir souhaite également souligner les bonnes relations de confiance entretenues avec les Communes membres du RAT.

Le Conseil Intercommunal,

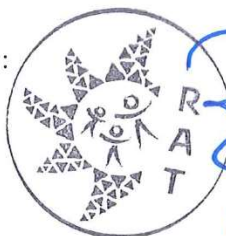
- vu
- ouï
- considérant
- d é c i d e**
- le préavis no 01/2019 relatif au RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2018.
 - le rapport de la Commission de Gestion et des Finances ;
 - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
 - d'accepter le RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2018 et les comptes 2018 et de donner décharge au CoDir.

Fait à Gland, le 7 mars 2019

Au nom du Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente du CoDir :


Christine Girod



Le Secrétaire général :


Marco Baiguini

15. LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AFJ	Accueil familial de jour
AISGE	Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs
AJEMA	Association pour l'accueil de jour des enfants de Morges-Aubonne
AJERE	Association pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs
AJET	Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte
AMF	Accueillante en milieu familial (anciennement maman de jour)
ASE	Assistante socio-éducative
CAS	Certificate of Advanced Studies en gestion d'institutions éducatives
CIAFJ	La Communauté d'intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
Cst-VD	Constitution du Canton de Vaud
DAS	Diploma of Advanced Studies en gestion et direction d'institutions éducatives
DIRH	Département des infrastructures et ressources humaines
EIAP	Etablissement intercommunal accueil parascolaire
EDE	Educatrice de la petite enfance
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FRAJE	Faîtière des réseaux vaudois
FEE	Formatrice en établissement
GEFI	Logiciel Gestion de Finances
GT	Groupe de Travail
Hors-réseaux	Familles domiciliées hors du périmètre du Réseau d'Accueil des Toblerones et des Réseaux conventionnés
IJM	Indemnité journalière maladie
Inter-faje	Nouveau logiciel de la FAJE pour la gestion des subventions
Inter-réseaux / IR	Un accord de collaboration entre le RAT, le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte (AJET), la région de Morges-Aubonne (AJEMA), Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2011
KCHF	CHF x 1000
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LHPS	Loi sur l'harmonisation des prestations sociales
MAS	Master of advanced studies en gestion et direction d'institutions éducatives
NUGA	Nursery-Garderie
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PP	Compte Pertes & Profits
Prix coûtant	Prix de revient net de la prestation
Prix de revient moyen	Moyenne des prix coûtants des structures d'accueil du RAT
PYI	Index par rapport à l'année précédente
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
RD-LAJE	Revenu déterminant pour les prestations d'accueil selon LAJE
Réseaux conventionnés	Voir Inter-réseaux
SCL	Service des Communes et du Logement
Si-RDU	Service d'Information du Revenu Déterminant Unifié
Tarif maximum	Prix maximum de la prestation facturé fixé par le RAT en fonction de la politique tarifaire en cours
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

16. LES ANNEXES

- PP compte 1000 administration du RAT
- PP compte 1005 inter-réseaux
- PP compte 1010 Accueil Familial de Jour

17. LE BILAN ET LES COMPTES PP

17.1 Le Bilan consolidé

		31.12.2017	31.12.2018	Remarques
Actif				
1020	Disponibilités	769'199	1'356'571	
1050	C/C	0	2'718	
1060	Débiteurs	192'671	114'086	
	Avance débiteurs	-141'894	-57'289	Factures prestations d'accueil janvier déjà payées
1050.3	Impôt anticipé	65	65	
1030	Titres et placements	19'059	36'530	Y compris nouvelle garantie de loyer
1050.1	Actifs transitoires	236'768	169'883	Montants à recevoir de la FAJE et décompte provisoire « inter-réseau »
1100	Immobilisations	0	0	
Total		1'075'868	1'622'565	
Passif		31.12.2017	31.12.2017	
2000	Créanciers	30'677	26'440	
2010	Charges sociales à payer	61'520	40'407	
2010.14	C/c structures d'accueil	0	-11'695	
2020.1	Passifs transitoires	15'892	619'585	Subvention ordinaire FAJE reçue en fin d'année à distribuer aux structures
2030	Provisions	112'663	127'127	Provisions diverses informatique, primes d'ancienneté AMF, pertes sur débiteurs
2150	Patrimoine	646'870	608'912	
2150.8	Bilan et capital reporté	208'246	211'790	
Total		1'075'868	1'622'565	

17.2 Les comptes de charges

Voir annexes.